



Département du  
**COMMUNE DE MARLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 06 juillet 2023**

**Date de convocation**

\*\*\*

30 JUIN 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

**Date d'affichage**

\*\*\*

30 JUIN 2023

**Étaient Présents :**

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1<sup>ère</sup> adjointe - Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence ANDERLIN, Hélène MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de  
Conseillers**

\*\*\*\*\*

En exercice.....33

**Étaient Absents excusés :**

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.  
Jean-Claude VILLAIN, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Yves NAVA, conseiller municipal délégué.  
Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.  
Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Présents.....29

Votants.....33

N° DEL-23-26

**Objet**

\*\*\*\*

**Bilan des  
acquisitions et  
cessions foncières  
2022**

**Secrétaire de séance : Nathalie KOSOLOSKY**

**COMMUNE DE MARLY (59)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 6 juillet 2023**

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivité Territoriales,

**Considérant** que le bilan des acquisitions et cessions doit relater les transactions réalisées par les personnes publiques agissant par le biais d'une convention comme c'est le cas de l'Etablissement Public Foncier dans le cadre du programme d'action foncière,

**Considérant** que le bilan annuel des acquisitions et cessions de la ville de Marly est retracé sous forme des tableaux récapitulatifs ci-dessous, précisant la nature du bien, sa localisation, le montant de l'opération et l'identité du cédant ou du cessionnaire,

Acquisitions	
<b>1/ Garage de l'ancien presbytère</b>	
Nature / localisation du bien	Ancien garage du presbytère Parcelle B6712 sise au 10 rue Jean Jaurès pour une contenance de 683 m2
Vendeur	EPF
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Délibération du 09 juin 2022 Signature de l'acte : 14 décembre 2022
Montant	24 630,95 €
Éléments comptables	06/01/2023
<b>2/ Madame Dore</b>	
Nature / localisation du bien	Garages Parcelle B3655 sise rue Adrien Weil pour une contenance de 136m2
Vendeur	Madame Claudine Dore
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Préemption / décision du Maire du 27 avril 2022 Signature de l'acte : 26 aout 2022
Montant	26 600 €
Éléments comptables	13/09/2022
<b>3/ Monsieur Meurisse</b>	
Nature / localisation du bien	Hangar / entrepôt Parcelle B5508 sise rue Jean Jaurès pour une contenance de 712 m2
Vendeur	Monsieur Meurisse
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Préemption / décision du Maire du 28 avril 2022 Signature de l'acte : 26 aout 2022
Montant	112 650 €
Éléments comptables	13/09/2022
<b>4/ Monsieur Boddele</b>	
Nature / localisation du bien	Local d'habitation Parcelle B5006 sise 18 avenue Barbusse pour une contenance de 106m2
Vendeur	Monsieur Boddele
Acquéreur	Ville de Marly

Procédure d'acquisition	Préemption / décision du Maire du 22 novembre 2021 Signature de l'acte : 24 mars 2022
Montant	50 550 €
Eléments comptables	28/03/2022
<b>5/ parcelle Dehont</b>	
Nature / localisation du bien	Terrain destiné au parc urbain Parcelle B6887 sise Fontaine Dame Grosse pour une contenance de 10 662 m2
Vendeur	Consorts Dehon
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Préemption / décision du Maire du 27 octobre 2021 Signature de l'acte : 13 janvier 2022
Montant	306 548,60 €
Eléments comptables	25/02/2022
<b>6/ Monsieur Duée</b>	
Nature / localisation du bien	Local d'habitation Parcelle B166, sise 3 ruelle Dufour pour une contenance de 90m2
Vendeur	Monsieur Duée
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Préemption / décision du Maire du 15 décembre 2021 Signature de l'acte : 08 avril 2022
Montant	53 150 €
Eléments comptables	12/04/2022
<b>7/ jardin de la caisse d'épargne</b>	
Nature / localisation du bien	Jardin ouvriers Parcelles A33, A1883, A1886, A1991, A1231, A1233 sises route de saint saulve pour une contenance globale de 66 491 m2
Vendeur	Caisse d'épargne et de prévoyance Hauts de France
Acquéreur	Ville de Marly
Procédure d'acquisition	Délibération du 08 avril 2021 Signature de l'acte : 08 avril 2022
Montant	57 000 €
Eléments comptables	06/01/2023

<b>Cession</b>	
<b>1/ ancienne cuisine centrale</b>	
Nature / localisation du bien	Cuisine centrale Parcelle A2628 sise rue Blaise Pascal pour une contenance de 1 385 m2
Vendeur	Ville de Marly
Acquéreur	SCI chemin des postes
Procédure d'acquisition	Délibération du 30 juin 2021 Signature de l'acte : 08 avril 2022
Montant	140 000 €
Eléments comptables	13/04/2022
<b>2/ foncier La briquette</b>	
Nature / localisation du bien	Foncier nu à bâtir Parcelle B5520, sise rue des Alpes, pour

	une contenance de 5 003 m2
Vendeur	Ville de Marly
Acquéreur	Société Horis
Procédure d'acquisition	Délibération du 08 avril 2021 Signature de l'acte le 06 avril 2022
Montant	209 000 €
Éléments comptables	20/05/2022

Bilan des acquisitions menées par l'EPF	
23 rue du Père Kolbe	
Nature / localisation du bien	Local d'habitation Parcelle B282 sise 23 rue du Père Kolbe pour une contenance de 413 m2
Vendeur	Madame Boulanger
Acquéreur	EPF Hauts de France
Procédure d'acquisition	Acquisition amiable Signature de l'acte : juin 2022
Montant	110 000 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de prendre acte du bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de la ville et partenaires présenté dans la délibération.

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Yves FLOQUET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTÉ la proposition.

La secrétaire de séance  
Nathalie KOSOLOSKY



Transmis en sous-préfecture le 13/07/2023...  
Document exécutoire à compter du 13/07/2023

Le Maire  
Jean-Noël VERFAILLIE


